



# Projet Pédagogique Séjour les Explor'acteurs



Organisé par la F.O.L. 26  
À la Fontaine d'Annibal à  
Buis les Baronnie



Du 9 au 21 juillet 2023

## Le projet éducatif de la F.O.L. 26

Les objectifs éducatifs ont pour objet de favoriser le développement chez les enfants :

- ◆ des connaissances,
- ◆ des compétences,
- ◆ des attitudes et des comportements,
- ◆ des aptitudes à s'adapter aux évolutions.

Un centre de vacances peut être considéré dans son fonctionnement comme une mini-société avec ce que cela implique de droits et de devoirs.

Notre attention se porte tout particulièrement sur :

- ◆ les conditions de vie garantissant son développement et son bien être-physique, affectif et moral,
- ◆ le respect de sa personne,
- ◆ la nourriture saine et équilibrée,
- ◆ la santé, la sécurité.

Le centre de vacances devra, par son fonctionnement, permettre :

- ◆ le développement des relations éducatives,
- ◆ le développement des capacités d'analyse critique,
- ◆ la possibilité de prendre des initiatives individuelles et d'accéder à des responsabilités individuelle et/ou collectives,
- ◆ l'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives et scientifiques),
- ◆ la découverte de l'environnement,
- ◆ le développement des activités créatives,
- ◆ le dépaysement.

L'équipe d'adultes doit être constituée avec des compétences et la complémentarité nécessaire à la réalisation de ces objectifs.

## Le séjour

### Le groupe de mineurs

40 mineurs qui ont entre 7 et 12 ans et viennent de toute la France : région Parisienne, Marseille, Drôme, Isère...

Certain.e.s ont choisi un séjour de huit jours, d'autres resteront deux semaines.

Accueil de mineures en situation de handicap dans une démarche d'inclusion.

### L'encadrement

- une directrice BAFD, BPJEPS EEDD, BTS GPN, BF Montagnisme, certification de professeur de yoga PSC1 : Aline Zeiger
- une animatrice BAFA, qualifiée SB, PSC1 : Alice Dargère
- une animatrice BAFA : Joséphine Favre Taillaz
- un animateur BAFA : Nathanaël Almeida Streveler
- une animatrice BAFA, PSC1 : Emily Scott
- un animateur BAFA, PSC1 : Alan FERRO
- une stagiaire BAFA : Eva Laborde
- un.e animateur.rice, renfort de l'équipe pour un.e enfant en situation de handicap : ...

### Le lieu

#### La structure

Nous sommes hébergés dans une structure, la Fontaine d'Annibal, village vacances\*\*\* gérée par la F.O.L. 26, agréée Jeunesse et Sport et Éducation Nationale, adaptée à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Cette structure est inscrite dans une démarche Citoyenneté Environnement et Développement durable.

Nous cohabitons avec un groupe d'adultes et des vacanciers qui fréquentent le camping. Le lieu est donc aménagé et les différents temps gérés en tenant compte de cette particularité : le groupe de mineurs n'est jamais laissé en autonomie dans le bâtiment, les espaces sont séparés visuellement et une vigilance constante est mise en place par l'équipe d'encadrement.

Sont mis à notre disposition :

- toutes les chambres du troisième étage. Les chambres de 3 à 4 lits sont toutes munies de sanitaires : douche, lavabos, WC.
- deux grandes salles d'activité
- des salles lecture et petits jeux à l'étage des chambres
- une chambre d'infirmier
- un espace de restauration en intérieur
- des emplacements extérieurs pour les activités
- une salle pédagogique avec du matériel d'animation

### Les espaces de loisirs

Nous profitons des espaces de loisirs proposés par la structure : piscine, plage de galets en bord de rivière, barbecue... Cela en tenant compte du public accueilli, nous adaptons donc nos horaires et notre encadrement en fonction de la fréquentation de ces sites.

### Les espaces d'animation

Des espaces de jeu sont réservés dans le camping pour le séjour de vacances.

Des espaces, hors de la structure, (oliveraies, abricoteraies...) sont mis à disposition par les propriétaires et permettent diverses activités.

De nombreux chemins de petite randonnée sont balisés et permettent des balades de découvertes de la Drôme Provençale : le Sentier de l'Aiguille, le sentier botanique, le Tour du Menon, les Balcons du Buis, les Gorges de l'Ubrioux.

## Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place pour y répondre

Nous nous sommes appuyé.e.s sur les valeurs éducatives de la F.O.L. 26 et sur différents courants pédagogiques qui cherchent à respecter chacun.e, peu importe son âge, son sexe, sa provenance, à prendre en compte les besoins, capacités et limites de chacun.e tout en permettant de développer confiance et compétences : les écoles démocratiques, la pédagogie de projet, l'école de la forêt, Montessori, la Communication Non Violente...

En prenant également en compte le site d'accueil et son potentiel, le public ainsi que les différentes contraintes, voici les objectifs pédagogiques que nous nous fixons, ainsi que les moyens concrets que nous allons nous donner et mettre en place pour les atteindre.

### Assurer la sécurité et le respect, autant physique qu'affectif, de toutes les personnes : mineures, adultes, personne en situation de handicap...

- Le groupe de mineurs accueilli est limité à 40.
- L'équipe d'encadrement est constituée d'animateur.rice.s expérimenté.e.s et complémentaires, ainsi que d'un.e stagiaire qui est accompagné.e et formé.e.
- Les lieux intérieurs à l'usage des mineurs sont séparés des autres vacancier.ère.s. Les déplacements se font par l'escalier extérieur. L'espace de restauration pour le séjour est séparé des autres vacancier.ère.s.
- Un cadre adapté et cohérent est présenté dès le début du séjour de façon à ce que chaque mineur en ait compris la nécessité : scénettes et histoires ludiques illustrent les règles de vie.

- L'équipe est garante du cadre : affichage (cf. en annexe), rappels, explications, écoute et autres sanctions adaptées.
- Lors des départs en activité chaque animateur•rice organise un temps de vérification des équipements et tenues nécessaires à l'activité. soit en co-vérification (face à face, les mineurs se montrent leurs affaires en même temps que l'animateur•rice les indique), soit en portique d'animateur•rice (les enfants sont vérifiés par un•e adulte).
- L'équipe est vigilante et à l'écoute au quotidien. Elle permet aux mineurs de s'exprimer : discussions avec les mineurs dans les temps informels, présence active, boîte à messages, Conseils d'enfants animés avec des méthodes facilitant la prise de parole (expression non verbale, anonymat...).
- Les retours des mineurs sont pris en compte et l'équipe agit pour répondre à leurs besoins.
- Chaque personne est invitée à écouter ses besoins et à chercher, de façon individuelle et/ou collective, une réponse adaptée à soi ainsi qu'au bon déroulement du séjour. Pour cela, des outils sous forme d'affichages, de protocoles, de temps d'échange (Cf. en annexe) sont mis en place. Ils sont utilisés par l'équipe et proposés aux mineurs.
- L'équipe propose des outils de communication, Communication Non Violente, accueil des émotions et des besoins, prises de décisions par Consentement ou Compromis (Cf. en annexe) permettant aux mineurs de gérer les conflits et de se faire entendre.
- L'équipe est disponible et a une attitude sécurisante pour les mineurs, car elle est organisée et rigoureuse.
- L'équipe est vigilante à sa communication afin d'être cohérente et exemplaire.
- L'équipe propose des animations pour se rencontrer et se connaître.

- Des temps individuels sans activité spécifique sont proposés. Ainsi chaque mineur peut se reposer, jouer à son jeu préféré, lire, prendre du temps pour lui•elle...
- Un•e animateur•rice référent•e est vigilant•e, pour les enfants en situation de handicap, à l'adaptation des activités et de la vie quotidienne pour permettre à chacun•e d'y participer.

Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans la réponse à ses besoins ; notamment dans la vie quotidienne, dans les relations aux autres et dans tous les autres aspects de la vie du séjour.

- Les temps de vie quotidienne (lever, repas, temps pour soi, douches, coucher) sont expliqués aux mineurs au début du séjour puis ce sont elles•eux qui donnent les consignes dès qu'ils se les sont appropriées.
- Les explications sont illustrées d'exemples.
- Des affichages sur les horaires, les temps de vie quotidienne, les activités possibles, le rangement du matériel etc. permettent de trouver les informations nécessaires sans avoir besoin de faire appel à un•e animateur•rice (Cf. en annexe).
- L'équipe vérifie que les consignes ont été comprises : technique de la goutte d'eau pour la douche, présence des animateur•rice.s dans les couloirs et vigilance dans les chambres, mise en place de techniques de co-contrôle, reformulation, feed-back...
- L'utilisation de techniques de Communication Non Violente ainsi que de méthode d'écoute des besoins est proposée au quotidien.
- Une boîte à message est mise en place pour faciliter l'expression de chacun•e.
- Les retours sont pris en compte chaque jour, au plus tard à la réunion d'équipe du soir.

- Les mineurs passent des permis leur permettant plus d'autonomie, dans l'utilisation des outils mais aussi l'exploration sans adulte.

### Chercher et développer une organisation permettant le respect des besoins des animateur·rice·s en corrélation avec le bon déroulement du séjour.

- L'équipe est consciente du très grand nombre d'heures de présence et d'animation nécessaires au bon déroulement du séjour. Chaque membre s'y est préparé.
- Une préparation et une communication adaptées permettent de fluidifier le déroulement du séjour : journée de préparation et préparation par mail en amont, micro réunions de journée, réunions chaque soir...
- Chaque membre de l'équipe est attentif·ve à ses ressentis, détecte les émotions difficiles et agit en conscience.
- Un protocole (cf. en annexe) est proposé à l'équipe pour diminuer la fatigue physique et émotionnelle et gérer les difficultés interpersonnelles.
- Une boîte à message est mise en place pour l'équipe.
- Les retours des animateur·rice·s sont pris en compte chaque jour, au plus tard à la réunion du soir.
- Tous les membres de l'équipe, et particulièrement la directrice, sont attentif·ve·s et à l'écoute de leurs collègues. Iels soutiennent lorsqu'iels le peuvent ou délèguent à une tierce personne.
- L'organisation du séjour permet un lever échelonné de l'équipe, une efficacité dans la préparation et le rangement des animations, des pauses en journée, des temps de préparation sans la présence des enfants, des couchers et des réunions efficaces.
- Tout au long du séjour, les membres de l'équipe peuvent faire évoluer l'organisation du séjour en proposant des améliorations en réunion ou à travers la boîte à messages spéciale équipe.



- La F.O.L. a à cœur de faire évoluer les conditions de travail des animateur·rice·s. L'équipe est renforcée et les défraiements journaliers ont augmentés d'avantage que l'indice du point de la convention collective.

### Permettre aux mineurs d'être acteur·rice·s, leur donner les moyens de faire des choix et de co-construire leur séjour.

- Les mineurs choisissent les activités qu'ils·elles souhaitent pratiquer en s'inscrivant sur le mur de choix à chaque demi-journée.
- Les animations proposées sont variées pour permettre à chacun·e d'y trouver un intérêt : créatives, sportives, en intérieur, en extérieur, autour de l'eau, culinaires, artistiques...
- Les mineurs peuvent passer des permis pour pouvoir utiliser des outils, matériels sans demander à un·e adulte : utilisation d'un opinel, de la machine à coudre, de scies... Autorisation de partir seul·e·s dans la nature.
- Les mineurs peuvent proposer des animations, des idées d'organisation ou n'importe quelles autres idées dans la boîte à messages.
- Les idées réalisables sont prises en compte par l'équipe et mise en place dès que possible.
- Les mineurs peuvent créer leurs propres projets : iels sont accompagné·e·s par l'équipe.
- Les projets proposés sont affichés sur le mur de choix.
- Un mur d'inspiration dans la salle à manger permet de mettre toutes les idées des animateur·ice·s et des mineurs pour stimuler l'envie et la créativité.
- Deux espaces d'activités non guidées « espaces créatifs » sont mis en place avec du matériel et un·e animateur·rice : un espace intérieur et un espace extérieur. Les mineurs peuvent y créer leurs

projets à long terme ou simplement se laisser guider par les propositions des autres.

- Un espace « Avatar » ouvert ponctuellement permet aux mineurs qui le souhaitent d'endosser un personnage pour faire évoluer le fil conducteur imaginaire de la semaine. OU juste pour le plaisir.
- Des règles permettant l'utilisation des lieux et du matériel dans de bonnes conditions par tous et toutes sont mises en place (Cf. en annexe).
- Les mineurs participent à la mise en place et au rangement des espaces et du matériel.

### Favoriser la découverte de l'environnement naturel et donner envie de le préserver.

- L'équipe propose des animations au sein de l'environnement naturel : grand jeu, activités de découverte, balade autour de la rivière, baignade dans la nature, nuit sous les étoiles...
- L'équipe propose des animations de sensibilisation à l'environnement : fabrication de sirops avec des plantes sauvages, détermination des traces des animaux, balade de découverte du milieu aquatique...
- L'équipe propose des animations scientifiques pour comprendre le monde qui nous entoure : micro fusée à propulsion à eau, course de mini radeaux, astronomie...
- L'équipe permet aux mineurs de vivre un bivouac : soirée dans la nature, nuit à la belle étoile, lever et petit déjeuner dans la nature, baignade dans la rivière.

### Sensibiliser à une démarche respectueuse de l'environnement.

- L'équipe sensibilise les mineurs sur des gestes du quotidien : éteindre les lumières, éviter le gaspillage de l'eau, trier les

déchets, nourrir le composte, réutiliser le matériel, ranger pour éviter d'abîmer et de gaspiller.

- La nourriture proposée est cuisinée avec beaucoup de produits frais, avec des produits locaux et certains produits biologiques. La protéine animale n'est pas servie à tous les repas et est remplacée par de la protéine végétale. Cette démarche est expliquée et relayée par l'équipe pédagogique.
- Pour l'achat de souvenirs, l'équipe propose aux mineurs de découvrir des produits locaux et artisanaux lors d'un marché ludique.
- Les mineurs peuvent fabriquer elles-mêmes des produits de consommation courante (sirops naturels, gâteau cuit au four solaire, bouquets garnis, etc.)

### Vivre un séjour extra-ordinaire

- L'équipe propose des activités variées et qui sortent de l'ordinaire : activités d'éducation à l'environnement, activités scientifiques, grands jeux, jeux d'expression etc.
- Certains membres de l'équipe disposent de compétences et d'expérience dans ces différents domaines et certains membres se forment sur le terrain.
- Les mineurs sont responsabilisés, ils participent à la création du séjour et peuvent concevoir leurs propres projets.
- L'équipe anime un fil conducteur imaginaire cohérent et maîtrisé tout au long du séjour. Celui-ci permet de développer l'imaginaire des mineurs tout en transmettant les valeurs portées par l'équipe et transcrites dans ce projet.
- Des temps forts collectifs sont animés par l'équipe : veillée dans la piscine, veillée festive, barbecue collectif...

- L'équipe est attentive aux retours des mineurs (Conseils, boîte à idées, temps informels) et adapte ses pratiques pour les faire évoluer.
- L'équipe anime avec des méthodes ludiques : jeux, chants, danses, interactivité, créations...
- L'équipe prend plaisir à travailler avec les mineurs, à préparer et animer les activités, à vivre en collectivité. Chacun.e a une posture enthousiaste.

### Favoriser le souvenir positif

- La directrice met en place chaque jour un message illustré sur le blog. Message précis et de qualité permettant aux familles et amis de percevoir le vécu des mineurs. Ainsi les échanges après le séjour seront plus riches.
- Chaque mineur repartira avec un souvenir concret de son séjour, soit acheté, soit créé lors des animations.

### Être dans une démarche évolutive basée sur une évaluation et une adaptation quotidiennes.

- Toute l'équipe participe à l'évaluation de ses pratiques et de l'organisation du séjour lors de la réunion du soir où des méthodes de bilan efficaces sont mises en place.
- Les retours de mineurs et de l'équipe sont entendus et pris en compte, lors des échanges et par les boîtes à message. Toute proposition permettant le plus grand bien des mineurs, de l'équipe et de l'environnement est mise en place.
- Différentes méthodes d'évaluation permettent l'évolution des pratiques de l'équipe (Cf. « Évaluation »).
- Les compétences complémentaires des animateur·rice·s permettent une co-formation lors d'animations communes et des échanges formels et informels.

## Focus sur la vie quotidienne

### La chaleur

Étant donné le lieu du séjour (Drôme Provençale) il est indispensable de prendre en compte cet élément.

Durant toute la journée, l'ensemble de l'équipe est vigilante à l'hydratation du groupe.

Lors des sorties, les mineurs ont systématiquement une gourde pleine avec eux•elles, ont la tête couverte et se sont appliqué de la crème solaire.

Les horaires de la journée, et notamment des douches, sont adaptés (voir journée type) afin de ne pas être incommodé•e•s par les grosses chaleurs de début d'après-midi tout en profitant d'un maximum de temps d'animation.

Un protocole anti-chaleur est mis en place dans le bâtiment : aération en début et fin de journée, fermeture des fenêtres et volets aux heures les plus chaudes.

### Le sommeil

Afin de respecter le rythme de chacun•e, un lever échelonné est organisé.

Cela permet à chacun•e de dormir tant qu'il•elle en a besoin tout en prenant en compte les contraintes de la collectivité. Chaque nuit, les mineurs peuvent dormir entre 10 et 12 heures.

Un temps de repos après le repas de midi est organisé chaque jour, permettant à chacun•e de prendre un temps pour soi ou de dormir s'il•elle en ressent le besoin.

### L'hygiène

Le déroulement des douches est expliqué le premier jour par l'équipe qui accompagne le•la mineur dans la prise en charge de son hygiène tout en veillant à son intimité :

- les consignes sont illustrées par des affiches et une mise en scène,
- les mineurs apportent un sticker goutte lorsqu'ils•elles ont fini leur douche, (technique d'animation permettant d'avantage d'autonomie pour les mineurs, le respect de leur intimité tout en facilitant la gestion sanitaire par les animateur•rice•s)
- les animateur•rice•s attendent l'autorisation pour entrer dans les chambres.

Les chambres seront rangées et nettoyées régulièrement. Le•la mineur est accompagné•e dans la prise en charge de ses affaires et le tri de son linge : un affichage précise le fonctionnement du linge sale, la façon d'organiser ses affaires dans la chambre, les animateur•rice•s vérifient chaque jour les placards.

Les différents temps de repas sont précédés par un temps d'hygiène des mains, même lors des pique-niques.

Les temps de baignade sont suivis d'un rinçage sous la douche, en plus de la douche quotidienne.

### Les repas

La structure accorde une attention toute particulière à l'équilibre des quatre repas journaliers qui sont conçus à partir de produits sains, souvent frais, parfois bio. Une grande part de l'alimentation est basée sur les fruits et légumes cuisinés de manière à plaire aux mineurs. Les quantités sont adaptables, un plat supplémentaire est toujours disponible en cuisine. Les mineurs sont accompagné•e•s dans leur découverte culinaire de nouvelles saveurs et le prise en compte de l'équilibre alimentaire nécessaire à leur santé. Les choix écologiques liés aux menus et produits sont expliqués par l'équipe.

## Journée type

Les horaires pourront être adaptés en fonction des besoins du groupe, du déroulement du séjour ou des activités spécifiques.

7h15 - 8h15 Lever échelonné et petits jeux calmes au salon

Positionnement sur le mur de choix

8h15 - 9h Petit déjeuner

(Micro réunion d'équipe)

9h - 9h30 Habillage, toilette, rangement des chambres

Équipement pour l'animation

9h30-11h30 Découverte d'une animation choisie ou espaces créatifs ou temps projet

11h30 - 12h15 Rangement collectif, repos dans les chambres et hygiène des mains

12h15 - 13h15 Repas : sensibilisation aux nouveaux goûts et à la santé

(Micro réunion d'équipe)

13h15 - 14h Temps calme, temps libre, temps pour soi

Positionnement sur le mur de choix

14h - 15h Douches

Consignes données soit par les animateur•rice•s soit par les mineurs

(Micro réunion d'équipe)

Équipement pour l'animation

15h - 16h30 Découverte d'une animation choisie ou espaces créatifs ou temps projet

16h30 Goûter sur place ou emporté

Petit jeu collectif dynamique

suite de la découverte ou de la création

18h15 - 19h Rangement collectif, repos dans les chambres et hygiène des mains

19h - 20h Dîner : sensibilisation aux nouveaux goûts et à la santé (Micro réunion d'équipe)

20h Veillée

Entre 21h et 22h, en fonction de la fatigue du groupe

Brossage des dents, pyjama

Consignes pour la nuit et le lever, données par l'équipe ou les mineurs

Retour au calme (chants, musique instrumentale, conte...) avec coucher échelonné

22h-23h Réunion de l'équipe

La nuit Garde par un·e animateur·rice

## Évaluation du projet

### L'évaluation se fera tout au long du séjour.

- À chaque instant, l'équipe est attentive aux actions des mineurs afin d'évaluer l'évolution de chacun·e vers l'autonomie, dans les relations au sein du groupe, dans la relation des mineurs à leur environnement.
- Lors des réunions Conseils d'enfants, l'équipe utilise les retours pour se questionner sur la pertinence et la réussite de ses actions, sur la cohérence de ses actes avec les valeurs et les objectifs du projet.
- Lors d'une réunion chaque fin de semaine, la relecture de ce projet permet à l'équipe de réorienter ses actions si



nécessaire ou de modifier le projet pour mieux l'adapter au séjour et au public.

- Grâce aux espace/temps de communication avec les mineurs (boîte à idées, mur d'expression, conseils), l'équipe peut évaluer ses actions et leur pertinence avec le projet.
- Lors des temps de communication informels (repas, temps libre...) l'équipe évalue le projet grâce aux remarques, retours des mineurs sur leur vécu.
- La boîte à message permet une évaluation régulière. Étant anonyme elle facilite l'expression des éventuelles difficultés.
- A la fin du séjour, une évaluation anonyme, portant sur les différents points clés (vie quotidienne, vie du groupe, envies, besoins) est demandée aux mineurs pour permettre à l'équipe de réorienter ses actions lors des prochains séjours.
- Une fiche d'évaluation est glissée dans la valise de chaque mineur pour avoir un retour des responsables légaux après le séjour. Et ainsi faire évoluer le projet pour l'année suivante.